

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 05 mars 2026

Délibération n°20260503_07

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 48

Suppléants : 1

Pouvoirs : 6

= **VOTANTS : 55**

- dont « pour » :

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ASSAINISSEMENT SPAC : marché de prestation de services pour la gestion des astreintes et le nettoyage des réseaux et des postes de refoulement

Le jeudi 05 mars 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Montignac sur Charente – LA BOIXE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - POTEL Maryse - CAMY Bruno - LASBUGUES Elisabeth - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine - RADOUX Loïc - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - TYSSANDIER Maguy - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - PINEAU Francine - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard - SEMON Laura - TEILLET Anne - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - MAGNANT Jocelyne - SEVRIT Raymond - GOYAUD Philippe - MICHONNEAU Patrick - JÉRÔME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1- BELLAUD Maryline suppléant de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1- PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

2- BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

3- DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

4- LAMAZIERES Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy

5- TURLLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

6- VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

Absents/excusés : BOUYSET Céline - BOIZUMAUULT Sylvie - LIZOT Jackie - FLAUD Yves - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre - DURAND Jean-Louis - HENTRY Jimmy - JEUNE Karine - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ASSAINISSEMENT SPAC : marché de prestation de services pour la gestion des astreintes et le nettoyage des réseaux et des postes de refoulement

Vu l'avis de la commission du 20 novembre 2025 ;

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement propose de relancer un nouveau contrat de prestation de services pour la gestion du service public d'assainissement collectif avec comme prestations principales :

- Hydrocurage de 10 % du réseau/an
- Hydrocurage de tous les postes entre 1 et 3 fois par an suivant la taille du poste de relevage
- Service d'astreintes soir et week-end
- Interventions de débouchages réseaux

Des bordereaux de prix seront annexés pour les travaux de branchement notamment.

Le contrat actuel arrive à échéance le 30 juin 2026. Monsieur le Vice-Président propose de consulter les prestataires compétents pour que le marché soit effectif au 1^{er} juillet 2026.

Il est proposé de recourir à ce marché pour une durée de 1,5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la décision de confier à un prestataire extérieur les missions précitées au titre de la gestion du service d'assainissement collectif ;
- **D'AUTORISER** M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

